

TRICOT

Beauvais, le 8 décembre 2023

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE DOMPIERRE
2, Rue de l'école
60420 DOMPIERRE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le : vendredi 24 novembre 2023 à 12h11
Unité de gestion		00149233		par : L02
Installation	UDI	001348	FERRIERES	Type visite : D2
Point de surveillance	S	0000001903	CENTRE VILLAGE	Commune : DOMPIERRE
Localisation exacte			RUE DE LA GARE	

inférieure supérieure inférieure supérieure

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L' AISNE

Type de l'analyse : D2

Code SISE de l'analyse : 00149378

Référence laboratoire : H_CS23.7480.1

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					
Chlorure de vinyl monomère	<0,2 µg/L		0,50		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de mesure du pH	16,5 °C				
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES					
Acrylamide	<0,10 µg/L		0,10		
Epichlorohydrine	<0,05 µg/L		0,10		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,5 unité pH			6,50	9,00
FER ET MANGANESE					
Fer total	<5 µg/L				200,00
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU					
Benzo(a)pyrène *	<0,0025 µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,0025 µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,0025 µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,0025 µg/L		0,10		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0025 µg/L		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0025 µg/L		0,10		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Antimoine	<0,5 µg/L		10,00		
Cadmium	<0,5 µg/L		5,00		
Chrome total	0,9 µg/L		50,00		
Cuivre	0,006 mg/L		2,00		1,00
Nickel	0,5 µg/L		20,00		
Plomb	<0,5 µg/L		10,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Nitrates (en NO3)	33,8 mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,010 mg/L		0,50		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION					
Bromoforme	2,2 µg/L		100,00		
Chlorodibromométhane	3,8 µg/L		100,00		
Chloroforme	1,0 µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	2,6 µg/L		100,00		
Trihalométhanés (4 substances)	9,6 µg/L		100,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00149233)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le Directeur Général de l'ARS et par délégation,

L'ingénieure d'études sanitaires



Marion MINOUFLET